

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

États financiers

31 mars 2022

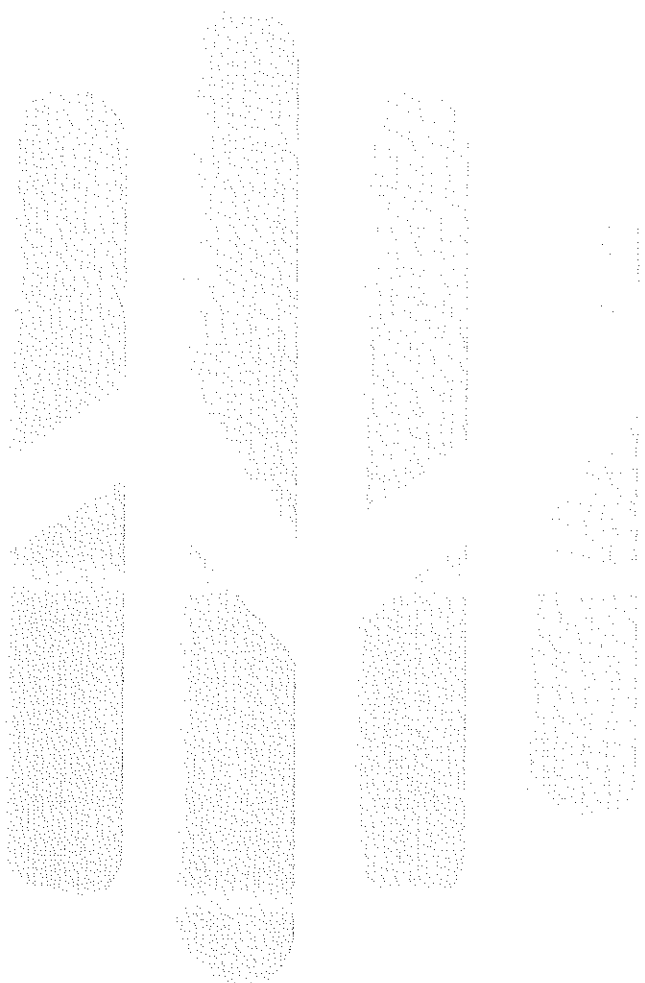


TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Cependant, comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. tire la plupart de ses revenus du public sous la forme de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et des actifs nets aux 1er avril et 31 mars 2022 et 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 23 juin 2022

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.**Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2022**

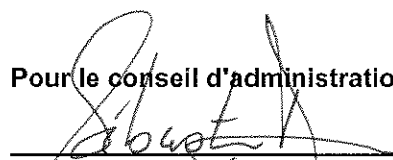
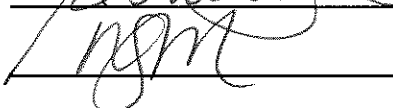
	2022	2021
Produits		
Activités spécifiques	1 381 577 \$	1 509 078 \$
Autres dons	864 064	478 090
Revenus de placements	692	138 420
Autres revenus	208	14 241
Subvention salariale d'urgence du Canada	129 857	320 430
Subvention salariale temporaire	-	15 125
	<hr/> 2 376 398	<hr/> 2 475 384
Charges		
Frais administratifs	196 658	128 007
Publicité et promotion	29 241	9 061
Dotation à l'amortissement d'immobilisations corporelles	2 190	4 079
Fournitures de bureau et papeterie	7 022	7 640
Salaires et charges sociales	446 567	522 437
Activités spécifiques	426 232	394 368
Déplacements et représentation	1 589	1 878
	<hr/> 1 109 499	<hr/> 1 067 470
Excédent des produits sur les charges avant contributions	<hr/> 1 266 899	<hr/> 1 407 914
Contribution		
Réseau de santé Vitalité - Zone Beauséjour	(394 712)	(765 026)
Institut atlantique de recherche sur le cancer Inc.	(216 644)	(100 655)
	<hr/> (611 356)	<hr/> (865 681)
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 655 543 \$	<hr/> 542 233 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
 Évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 mars 2022

	Investi en immobilisations	Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	Fonds de dotation (Note 7)	Non-affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début de l'exercice	9 753 \$	4 420 277 \$	1 608 383 \$	32 700 \$	- \$	6 071 113 \$	5 528 880 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	655 543	655 543	542 233
Affectations nettes d'origine interne	-	389 500	-	-	(389 500)	-	-
Affectations nettes d'origine externe	-	-	265 598	-	(265 598)	-	-
Affectations nettes aux fonds de dotation	-	-	-	1 098 233	-	1 098 233	-
Dotations à l'amortissement des immobilisations corporelles	(2 190)	-	-	-	2 190	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 635	-	-	-	(2 635)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	10 198 \$	4 809 777 \$	1 873 981 \$	1 130 933 \$	- \$	7 824 889 \$	6 071 113 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.**Bilan****31 mars 2022**

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	6 118 956 \$	4 435 772 \$
Débiteurs (note 3)	26 716	122 475
Frais payés d'avance	10 117	7 509
Portion à court terme des placements (note 4)	<u>120 640</u>	<u>229 419</u>
	6 276 429	4 795 175
Placements (note 4)	1 719 741	1 499 810
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>10 198</u>	<u>9 753</u>
	<u>8 006 368 \$</u>	<u>6 304 738 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	<u>181 479 \$</u>	<u>233 625 \$</u>
Actif net		
Investis en immobilisations	10 198	9 753
Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	4 809 777	4 420 277
Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	1 873 981	1 608 383
Fonds de dotation (note 7)	<u>1 130 933</u>	<u>32 700</u>
	7 824 889	6 071 113
	<u>8 006 368 \$</u>	<u>6 304 738 \$</u>
Éventualités (note 9)		
Engagements (note 8)		

Pour le conseil d'administration
_____, administrateur
_____, administrateur

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	655 543 \$	542 233 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 190	4 079
	<u>657 733</u>	<u>546 312</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	95 759	(41 331)
Frais payés d'avance	(2 608)	2 746
Créditeurs et frais courus	(52 146)	(167 505)
Dons reportés	-	(22 030)
	<u>698 738</u>	<u>318 192</u>
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(111 152)	86 696
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 635)	-
	<u>(113 787)</u>	<u>86 696</u>
Activité de financement		
Variation nette des fonds de dotation	1 098 233	-
Augmentation de l'encaisse	1 683 184	404 888
Encaisse au début de l'exercice	4 435 772	4 030 884
Encaisse à la fin de l'exercice	6 118 956 \$	4 435 772 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	<u>6 118 956 \$</u>	<u>4 435 772 \$</u>

1. Statut constitutif et nature des activités

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ("La Fondation") est constituée comme organisme sans but lucratif qui a pour but de recueillir des fonds pour assister financièrement l'Hôpital Dr-Georges-L. Dumont afin d'atteindre certains objectifs visés pour améliorer ses services et ses facilités. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine externe représente les produits reçus pour des fins précises.

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine interne représente les produits que le conseil d'administration de la Fondation a alloués à des fins précises.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Services reçus à titre bénévole

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	Dégressif	20% à 55%
Améliorations des lieux	Linéaire	5 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Notes complémentaires
31 mars 2022

3. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	-	16 200 \$
Intérêts courus	3 982	5 145
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	78 476
Taxes de vente à recevoir	22 734	22 654
	26 716 \$	122 475 \$

4. Placements

	2022	2021
Encaisse	67 325 \$	23 413 \$
Titres à revenu fixe; 1.35% à 7.30%, échéant de décembre 2022 à décembre 2051, évalués à la juste valeur	1 194 721	1 423 879
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	578 335	281 937
	1 840 381	1 729 229
Portion à court terme des placements	120 640	229 419
	1 719 741 \$	1 499 810 \$

5. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	59 058 \$	49 272 \$	9 786 \$	8 519 \$
Améliorations des lieux	4 114	3 702	412	1 234
	63 172 \$	52 974 \$	10 198 \$	9 753 \$

6. Créditeurs et frais courus

	2022	2021
Créditeurs	88 223 \$	63 889 \$
Frais courus	9 400	84 400
Salaires à payer	36 988	36 712
Vacances à payer	46 868	48 624
	<u>181 479 \$</u>	<u>233 625 \$</u>

7. Fonds de dotation

	2022	2021
Dotation - Mission universitaire	130 933 \$	32 700 \$
Dotation - D. Holt	1 000 000	-
	<u>1 130 933 \$</u>	<u>32 700 \$</u>

8. Engagements

En date du 31 mars 2022, la Fondation s'est engagée à verser des contributions totalisant 5 543 751\$ au Réseau de santé Vitalité Zone 1B. Le solde de 5 543 751\$ n'est pas payable au complet au cours de la prochaine année, mais versé à mesure que les projets se concrétisent ou que l'Hôpital en fait la demande.

9. Éventualités

L'organisme ne reconnaît pas de provisions pour les jours de maladie accumulés puisque l'utilisation de ces bénéfices par les employés ne peut pas être estimée. La valeur monétaire des jours de maladie accumulés par les employés s'élève à 73 100\$ au 31 mars 2022 (2021 - 68 033\$). Les conséquences financières seront reflétées aux livres lors de l'utilisation de ces bénéfices par les employés.

10. Ventilation des charges

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ventile les charges salariales selon le temps alloué à chacune des fonctions.

Les charges salariales ont été ventilées comme suit :

10. Ventilation des charges (suite)

	2022	2021
Administration	446 567 \$	522 437 \$
Activités spécifiques	116 290	215 205
	<u>562 857 \$</u>	<u>737 642 \$</u>

11. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux effets à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de pandémie

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale en raison du nouveau coronavirus (COVID-19). La situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de multiples impacts sur les économies locales, provinciales, nationales et mondiales. L'effet global de ces événements sur l'entreprise et ses activités est trop incertain pour être estimé à l'heure actuelle. Les impacts seront pris en compte lorsqu'ils seront connus et pourront être évalués.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.